



# Rapport annuel 2003

## 1. Organes

Le Présidium et le Comité Exécutif se sont réunis conformément aux décisions adoptées pour l'organisation du travail de l'UES. Dans le détail :

### 1.1 Présidium

Le Présidium, qui compte, outre le Président de l'UES, sept Vice-Présidentes et Vice-Présidents ainsi que trois autres membres, s'est réuni cinq fois pendant l'année 2003 :

- du 6 au 9.03. à Vienne,
- du 10 au 12.05. à Stockholm,
- le 27.08. à Bruxelles,
- du 17 au 19.10. à Prague
- le 8.12. à Bruxelles

Outre les points régulièrement à l'ordre du jour et les questions de routine tels que rapport politique du Président, organisation, état des membres et campagne d'adhésions, état des finances, les sujets suivants ont été abordés :

- Coopération avec des associations de Seniors au niveau européen (plate-forme sociale, AGE)
- Organisation régionale de l'UES, conférences régionales
- Elargissement à l'est
- Convention pour une Constitution européenne
- Elections de 2004 au Parlement européen
- Rapports sur les élections et le référendum sur l'Euro en Suède
- 5<sup>e</sup> Congrès de l'UES en 2004 et modification des statuts et du règlement du Congrès
- Entretien et amélioration d'un site Internet de l'UES
- Suivi des projets (pour le détail, voir ci-dessous)
- Agenda annuel



## **1.2 Comité Exécutif**

Sont membres du Comité Exécutif ayant droit de vote, outre les membres du Présidium de l'UES, 2 représentants de chaque organisation adhérente. Avec voix consultative, un représentant de chaque parti fédéré au PPE où n'existe (encore) aucune organisation de Seniors, ainsi que des membres à statut d'observateur.

Le Comité Exécutif s'est réuni deux fois en 2003 :

- le 28.08.
- le 08.12., les deux fois au Parlement européen de Bruxelles, où le groupe PPE a mis salles de réunion et interprètes à disposition. S'il n'a pas été possible de libérer ces salles et interprètes pour des réunions du Comité Exécutif pendant le premier semestre 2003, cela est dû à une activité importante au Parlement européen du fait des réunions fréquentes de la Convention.

En plus des points réguliers à l'ordre du jour et des questions de routine, le Comité Exécutif a essentiellement discuté des sujets déjà abordés au Présidium et – quand cela était exigé – il les a définitivement tranchés, ce qui relève de sa compétence statutaire (en tant que directoire de l'UES).

## **1.3 Congrès**

Le Congrès est l'organe de décision suprême de l'UES. Conformément aux Statuts, il se tient tous les trois ans.

Le prochain Congrès se tiendra du 27 au 29 avril 2004 dans la Halle municipale de Bonn / Bad Godesberg. La préparation du Congrès, déjà largement engagée, fera l'objet d'autres documents.

# **2. Perfectionnement et rationalisation du travail**

## **2.1 Conférences régionales**

L'organisation de Conférences régionales a été décidée en raison de l'extension du champ d'action de l'UES, due en grande partie à l'adhésion de plusieurs nouveaux pays à l'Union Européenne. Ces Conférences présentent l'avantage – outre des frais de déplacement réduits du fait de la proximité géographique – de donner aux participants la possibilité et le temps nécessaire pour rendre compte de leurs propres problèmes, et ce d'autant plus que les problèmes de langue n'y sont pas aussi inextricables qu'en cas de réunion du Comité Exécutif, pour ne prendre que cet exemple.

En 2003, de telles Conférences régionales se sont tenues :



- du 10 au 12 mai à Stockholm avec des représentants du Danemark, de l'Estonie, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède
- le 12 mai à Bratislava avec des représentants de l'Autriche, de la Slovaquie et de la Hongrie
- le 30 mai à Graz avec des représentants de l'Autriche, de la Slovénie et de la Hongrie
- les 17 et 18 octobre à Prague avec des représentants de la Lituanie, de la Pologne, de la Slovaquie et de la République Tchèque.

## **2.2 Groupe de travail Königswinter**

Un groupe de travail mis en place en 2002 par le Président s'est avéré favorable pour l'organisation et la rationalisation des travaux de l'UES tout en déchargeant les organes, notamment le Comité Exécutif de certaines tâches.

Il s'est réuni six fois en 2003, à la Fondation Karl Arnold de Königswinter. Le Président de l'UES en préside les travaux, le Secrétaire Général et son assistante du Secrétariat Général ainsi que deux assistants du Président en sont membres permanents. Le groupe peut être élargi à un ou plusieurs Vice-Présidents, au Trésorier ou à des experts en fonction des besoins.

Le groupe de travail prépare intensivement et avec célérité la programmation annuelle et les projets de l'UES, entre autres. Au cours de l'année écoulée, il s'est aussi penché sur les préparatifs au 5<sup>e</sup> Congrès de l'UES en Avril 2004, comprenant des problèmes organisationnels (hébergement économique des Délégués, choix du lieu des séances, personnalités invitées et tenue d'une grande manifestation dans la perspective des élections européennes de 2004) ainsi que des questions de contenu telles que la « Déclaration de Bonn », le choix du thème et des mots d'ordre de la manifestation.

## **2.3 Circulaires**

Les circulaires éditées à intervalles de deux à trois mois par le Dr. Worms depuis le début de sa présidence à la fin 2001 se sont avérées être un autre outil utile. Elles ont essentiellement pour objet d'informer les adhérents des derniers développements de l'UES dans son environnement, entre les réunions officielles des organes, notamment sur l'application des décisions et recommandations adoptées lors des précédentes réunions, et d'aider à la préparation des prochaines réunions prévues.



## 3. Projets

### 3.1 Généralités

Compte non tenu de la discussion de questions politiques actuelles, des prises de position correspondantes et/ou de la rédaction de communiqués de presse de l'UES (notamment sur la guerre en Irak, la référendum sur l'Euro en Suède), l'élaboration de projets est une des principales missions de l'Union, lui permettant de faire connaître et avancer ses conceptions à l'extérieur et de forger son identité. Ce travail fait donc l'objet d'une aide complémentaire du PPE.

### 3.2 Travail de projet

La procédure suivante s'est imposée comme adéquate et fructueuse pour l'élaboration et la publication des projets :

Dans le cadre de la programmation annuelle, des thèmes de projets sont proposés par le Présidium et/ou le Comité Exécutif, ce dernier les approuvant en dernière instance. Des groupes de travail formés à cet effet avec un nombre limité de participants sont ensuite chargés d'y travailler et de présenter des avant-projets de documents, qui seront discutés par le Présidium, lequel les soumettra pour amendement et adoption au Comité Exécutif. La décision porte aussi sur les instances auxquelles chaque document devra être adressé – en plus de la soumission obligatoire au PPE en tant que pourvoyeur d'aide : Parlement Européen, Commission Européenne et Conseil de l'Europe, exécutifs nationaux, partis et syndicats ..., et le cas échéant sur les observations complémentaires à y apporter.

### 3.2 Projets concrétisés

Au cours de l'année 2003, les projets suivants ont été examinés, en partie bouclés et adoptés :

- « Violences et discriminations à l'encontre des personnes âgées »  
Groupe de travail Luxembourg, adopté le 28.08.
- Mémoire « Candidature de la Turquie à l'Union Européenne »  
Groupe de travail Munich, adopté le 28.08.
- « Mieux qu'ajouter des années à la vie, donner de la vie aux années » (valant contribution à l'année des personnes handicapées)  
Groupe de travail Leipzig, adopté le 8.12.
- « Les Seniors dans l'état et la société civile »  
Groupe de travail Zagreb, adopté le 8.12.
- « Protection sociale en Europe »  
Discussion générale à Prague, deux groupes de travail mobilisés



## 4. Etat des adhésions

Depuis sa création au 1<sup>er</sup> Congrès de Madrid en novembre 1995, l'UES est en progression constante quant au nombre de pays touchés et d'organisations adhérentes :

- 1995 : 12 pays fondateurs (15 organisations) : Belgique (2), Allemagne (2), Finlande, Grèce, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Autriche, Suède, Suisse, Espagne (2),
- jusqu'à 2002 : 5 autres pays rejoignent l'UES (7 organisations) : Croatie, Lettonie, Slovaquie, Hongrie (3), Chypre et 2 autres organisations de Suède et d'Espagne. La Suisse a quant à elle quitté l'Union.
- 2003 : Estonie, Lituanie (2), République Tchèque (2) et une autre organisation de Lettonie.

A la fin de l'année 2003, l'UES s'enorgueillissait donc de 28 organisations adhérentes dans 19 pays.

L'adhésion de nouveaux pays de l'Europe du centre et de l'est doit beaucoup aux déplacements du Président et à l'action du Chargé de mission pour les pays de l'est, Ulrich Winz. L'objectif de l'adhésion rapide d'au moins une organisation nationale des Seniors dans chacun des nouveaux pays membres de l'UE a donc été rempli – à la seule exception de la Slovaquie.

Il est compréhensible, dans la situation actuelle marquée par l'admission prévue de 10 nouveaux pays en 2004, qu'une adhésion à l'UES et par là un accès à des aides financières et techniques suscite un vif intérêt parmi les organisations de Seniors. Le potentiel de nouvelles adhésions a donc été longtemps localisé dans ces pays.

Pour autant, les efforts de plusieurs années pour convaincre les pays auparavant non représentés dans l'UES du cercle des anciens états membres de l'Union, notamment les pays d'Europe de l'ouest, leurs partis et leurs organisations de Seniors à coopérer et à adhérer à l'UES, n'ont pas été vains. Ceci vaut pour les Pays-Bas, le Danemark, l'Irlande, le Portugal, la France et la Grande-Bretagne, les deux derniers pays cités étant au moins représentés avec statut d'observateurs. Les efforts portent aussi sur la possibilité d'une réadhésion des anciens adhérents suisses.

Outre la France et la Grande-Bretagne représentées avec statut d'observateurs et voix consultatives (2), les autres organisations disposant du statut d'observateurs dans l'UES sont le Tyrol du Sud (Italie : 1) ainsi que les organisations de salariés EUROFEDOP et EZA.



## **5. Secrétariat Général**

Pour des raisons financières, l'UES n'est pas en mesure de disposer d'un secrétariat propre et d'un Secrétaire Général en titre. Les tâches administratives correspondantes sont assumées par Mme Ute Besmer, assistante au siège de l'Union allemande des Seniors. A cet effet, un bureau est loué dans l'immeuble de la fondation Konrad-Adenauer-Haus à Berlin.

La situation est d'autant plus complexe que le Secrétaire Général suit les affaires principalement depuis sa résidence de Fribourg, alors que le Trésorier est quant à lui actif à Vienne, où il dépend de l'Union autrichienne des Seniors, laquelle a également accueilli le Secrétariat de l'UES au cours des six années de présidence autrichienne, en mettant à sa disposition les infrastructures nécessaires. L'UES a aussi son siège associatif juridique à Vienne.

En plus des tâches administratives et d'organisation incombant au Secrétaire Général, celui-ci s'est notamment chargé du suivi des anciens adhérents et de la prospection de nouveaux adhérents en Europe de l'ouest, leur proximité géographique à son domicile et les nombreux contacts qu'il a su tisser au cours de ses précédentes activités professionnelles et parlementaires, notamment en France, en Suisse et en Italie étant en l'occurrence particulièrement favorables.

## **6. Finances**

Il est ici renvoyé au rapport joint du Trésorier pour 2002 et au rapport prévisionnel pour 2003.

## **7. Relations publiques et supports modernes de communication**

### **7.1 Relations publiques et communication**

Le Secrétaire Général s'efforce constamment à initier et assister une communication de presse efficace de la part des organisations adhérentes n'ayant pu jusqu'ici intervenir de manière satisfaisante dans ce secteur, pour des raisons organisationnelles et financières.

### **7.2 Internet**

Suite à la présentation et à l'approbation d'un projet correspondant lors de la réunion du Présidium et du Comité Exécutif les 11 et 12.12.2002, un site Internet de l'UES a été créé à l'adresse :

[www.eu-seniorunion.info](http://www.eu-seniorunion.info)



Le Secrétaire Général soutient en outre les efforts des organisations adhérentes pour former les Seniors à l'Internet et aux médias modernes, entre autre par ouverture de cafés Internet et de stages, ou par échange d'expériences via le secrétariat.

### **7.3 Dépliant**

Pour mieux faire connaître l'UES dans les sphères de la politique et de la société civile et lui acquérir de nouveaux membres, un dépliant a été projeté par le Présidium. Il doit être publié dans toutes les langues des adhérents. A côté des données générales sur l'organisation, une partie spécifique est prévue pour chaque association nationale, dont le contenu relèvera exclusivement de celle-ci.

## **8. Langues**

La diversité de l'Europe est aussi sa force. Aussi sa pluralité linguistique doit-elle être maintenue et préservée. Ce qui n'est pas contradictoire avec le rôle toujours plus important joué par l'anglais dans plusieurs domaines, en particulier techniques et scientifiques. Il est tenu compte de cette réalité en ce que l'enseignement, notamment l'enseignement élémentaire de la plupart des pays, accorde une place précoce et renforcée à l'enseignement des langues étrangères.

En contrepartie, des insuffisances sont généralement constatées chez les Seniors quant à la connaissance et à la maîtrise d'une langue étrangère. L'UES est elle aussi confrontée à ce problème, à l'origine de dépenses d'interprétations et de traductions importantes.

Si les réunions du Comité Exécutif peuvent être simultanément interprétées en allemand, français, anglais et souvent aussi en espagnol sans charge financière grâce à l'aide apportée par le groupe PPE, il est convenu que les réunions du Présidium se tiennent dans la langue du Président en exercice. Si besoin, une interprétation consécutive en français ou en anglais est effectuée par des membres du Présidium ou des aides.

En vue de réduire les frais occasionnés, il a parfois été renoncé à des interprètes simultanés, d'où une qualité des prestations souvent critiquée à juste titre. Il a donc été décidé de faire désormais traduire les textes par des traducteurs de langue maternelle dans les pays respectifs, maîtrisant parfaitement l'anglais, le français ou l'allemand à l'écrit et à l'oral.